

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55, rue de la République
76700 HARFLEUR

jeanpaul-lecoq.fr

Rima Abdul Malak
Ministre de la Culture
3, rue de Valois
75001 PARIS CEDEX 01

Objet : Écoles d'art et de design en danger

Madame la Ministre,

J'ai été alerté par les syndicats et collectifs en lutte pour la défense des écoles d'art de l'ESADHaR Le Havre au sujet des très grandes difficultés qui sont les leurs au premier rang desquels les moyens financiers mis à leurs dispositions.

Comme vous et vos prédécesseurs le savez depuis des années, les constats 1/ sur la dégradation structurelle des conditions d'études des écoles publiques nationales ; 2/ sur la distinction de statut entre les enseignants des écoles supérieures d'art territoriales et celui des écoles nationales ; 3/ sur les moyens matériels de l'apprentissage des étudiantes et étudiants ; et 4/ sur la précarité du corps enseignant sont parfaitement connus.

Mais faute d'action de la part de l'exécutif depuis des années, la conjoncture inflationniste et plus particulièrement l'explosion du coût de l'énergie a largement accentué ces graves problèmes, et les a rendus quasiment insurmontables pour certaines écoles, notamment celle de Valenciennes ou dans une moindre mesure celle d'Angoulême-Poitiers.

Madame la Ministre, sachant qu'étudier est un droit, et que les frais d'inscription ne peuvent être une variable d'ajustement pour de jeunes adultes aux revenus extrêmement modestes, voire absents, tout comme les personnels qui ne peuvent pas non plus faire les frais d'une politique DRH au rabais entraînant une très forte précarisation, il faut que l'État se réengage afin d'aplanir ces sujets.

Qu'il se réengage politiquement pour résoudre la question de l'alignement des rémunérations et des statuts des personnels entre les écoles nationales et territoriales ; qu'il se réengage politiquement pour garantir des conditions d'étude correcte pour nos étudiants. Mais aussi qu'il se réengage financièrement pour permettre aux étudiants de bénéficier de bourses d'études, d'être remboursés de leurs frais d'inscription, pour rénover des bâtiments, etc.

Face à ces très nombreuses revendications et face à un front solidaire et uni du corps enseignant et des étudiantes et étudiants, comptez-vous assumer les sujets à débattre et rencontrer les principaux intéressés en agissant pour répondre à toutes leurs revendications ?

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime